

Filière Travaux paysagers

CAPa Jardinier·e paysagiste

Niveau 3

Fiche RNCP : 38386 - CODES ROME : A1202 - A1203

EPNAK·ESRP OISSEL

Le **jardinier paysagiste** aménage et entretient jardins privés et espaces publics avec des outils manuels et motorisés. Il prépare les sols, plante, engazonne, installe et entretient les équipements, et réalise des travaux de maçonnerie paysagère. Travaillant sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou d'un chef d'entreprise, il doit être minutieux et soigné, avec un bon relationnel pour s'intégrer à l'équipe et entretenir des relations clients. Travaillant en extérieur, parfois sur terrains accidentés et en toutes saisons, il doit avoir une bonne condition physique pour manipuler des charges lourdes et adopter des postures contraignantes. Il est également exposé au bruit et aux vibrations des engins motorisés.

Objectifs et compétences

- Mettre en place et entretenir les installations, la végétation et les infrastructures paysagères.
- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle et corrective des matériels et équipements.

Programme

Modules professionnels

- Taille et soin des végétaux, entretien d'un gazon, d'une surface végétalisée non cultivée, des infrastructures et installations paysagères
- Installation d'un végétal, d'un gazon, mise en place des infrastructures et aménagements paysagers, maintenance conditionnelle d'une machine thermique, d'une tondeuse autotractée et d'un équipement

Modules transversaux

- Lettres
- Histoire géographie
- Education socioculturelle
- Technologies de l'informatique et du multimédia
- Mathématiques
- Anglais
- Sciences économiques, sociales et de gestion.

Emploi

- Jardinier paysagiste
- Ouvrier d'entretien des espaces verts
- Agent d'entretien polyvalent des espaces naturels

Insertion professionnelle

- Entreprises du paysage
- Collectivités territoriales
- Parcs et jardins privés
- Associations intermédiaires

1492h de formation

504h de stage

16 semaines de stage en entreprise (au total)

Equivalences et passerelle

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences : **https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38386/**

NOTRE + VALUE

UN ACCOMPAGNEMENT

médico-psycho-social + pédagogique + à l'insertion professionnelle

Vos qualités
Autonomie, organisation et respect des consignes.

Prérequis
Savoir s'exprimer en français à l'oral et à l'écrit, compter calculer et raisonner.
En amont de la formation, une préparatoire Polyvalente peut être envisagée.

Méthode pédagogique
Pédagogie différenciée, le formateur s'adapte aux besoins spécifiques de chaque stagiaire.

Moyens pédagogiques
-Parc paysager de 9 hectares et matériels thermiques et électriques de motoculture.
- Salle de formation équipée d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur par stagiaire
- Chaque ordinateur est connecté à Internet et relié à une imprimante
- Abonnement à Microsoft Office 365, constitué de la suite Office (Word, Excel, PowerPoint, Publisher), d'un accès à Outlook (adresse mail individuelle) et à l'application collaborative Teams
- Accès à l'espace R (Ressources)
- Mise à disposition d'une plateforme pédagogique PAD+ pour renforcer le suivi des parcours de formation
- Apprentissage expérientiel avec l'EEP (Entreprise d'Entraînement Pédagogique)
- Visites de salons professionnels du paysage, de parcs et jardins.
-EPI obligatoires

Validation
CAP de niveau 3, du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire.

Modalités de validation
Epreuves Ponctuelles Terminales (EPT) et Contrôles en Cours de Formation (CCF).

Modalités et délai d'accès
Les dates d'ouverture de nos sessions sont consultables sur le site internet. L'inscription est validée à la réception de la décision d'orientation délivrée par la MDPH pour les publics bénéficiant d'une RQTH notifiés ; sous réserve d'un accord de financement, de place disponible et après étude du dossier pour les autres publics. Le délai d'accès est a minima de 14 jours, sous réserve du calendrier de formation et de l'obtention du financement.
Dates de session 2026-2027 : 5 janvier 2026 au 25 juin 2027.

Tarif et financement
À partir de 15 220€ pour les coûts pédagogiques.
Des solutions de financement existent en fonction de votre statut. Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Accessibilité
Nos parcours de formation et nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une adaptation de votre parcours (aménagements pédagogiques et d'épreuves) est étudiée par l'équipe pluridisciplinaire et/ou la DREETS.

Suite de parcours
Formations de niveau 4 : BP Aménagements paysagers, Bac pro Aménagements paysagers, CS Constructions paysagères…

Qualification de nos intervenants
Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle adéquate.

Indicateurs 2025

Taux d'abandon
0%

Taux d'interruption provisoire de formation
0%

Taux de réussite global à la certification
100%

Taux de réussite partiel à la certification
0%

Taux de satisfaction
88%

Taux d'accès à l'emploi (dans les 6 mois)
66.67%

Taux d'accès à l'emploi dans le secteur visé par la formation (dans les 6 mois)
100%

Taux de poursuite de formation (dans les 6 mois)
0%

Agrément enregistré le 14/04/2030 par la DREETS - Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2028 - Mise à jour : 28/09/2026

EPNAK
Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle - EPNAK OISSEL
Château des Roches - 3384 Route des Roches - 76350 OISSEL - 02 35 64 70 70
contact@crp-oissel.epnak.org
www.formation.epnak.org
Numéro de déclaration d'activité (NDA) : 11910865091